

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Marc André Plante	M. Simon Paquin
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Robert Morin
	Mme Nathalie Bellavance	Mme Nathalie Ricard
	M. Dany St-Pierre	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Jacques Demers
	M. Serge Gagnon	M. Robert Brisebois
	M. Éric Fortin	Mme Nathalie Lepage
	M Yan Maisonneuve	M. Marc-André Michaud
	Mme Caroline Desbiens	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (01-01-2018);
2. Adoption de l'ordre du jour (02-01-2018);
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2018 (03-01-2018);
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 (04-01-2018);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance (05-01-2018).

Donné à Terrebonne, ce 12^e jour du mois de janvier 2018.

Me Denis Bouffard
Greffier

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
15 JANVIER 2018**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30 à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire, Monsieur Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Robert Morin
Nathalie Bellavance	Nathalie Ricard
Dany St-Pierre	André Fontaine
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Nathalie Lepage
Caroline Desbiens	Marc-André Michaud
Simon Paquin	

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Daniel Sauriol, directeur général, Monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, et Me Denis Bouffard, greffier.

Était absent le conseiller Réal Leclerc.

RÉSOLUTION NO : 01-01-2018
PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 02-01-2018
PROPOSÉ PAR : Robert Morin
APPUYÉ PAR : Jacques Demers

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

**DISCOURS DU MAIRE, M. MARC-ANDRÉ PLANTE,
À L'OCCASION DU DÉPÔT DU BUDGET 2018
DE LA VILLE DE TERREBONNE**

LE LUNDI 15 JANVIER 2018

*Chères citoyennes, chers citoyens de Terrebonne,
Collègues du conseil municipal,
Familles et invités,
Membres des médias,
Chers amis,
Bonsoir,*

En novembre dernier, les citoyennes et les citoyens de Terrebonne ont exprimé clairement le souhait de voir notre ville prendre une nouvelle direction.

De se doter d'une ville moderne. Plus performante, plus juste et plus ouverte.

De se doter d'une administration municipale digne de leur confiance, exemplaire dans sa gestion et irréprochable sur le plan de l'intégrité.

De se doter d'une ville dont ils peuvent être fier en circulant dans les rues, en allant au parc avec les enfants, et même en lisant les journaux.

Mandaté pour mener cet effort, le travail a commencé dès le lendemain de l'élection. Il prend concrètement forme avec la présentation de ce budget.

En effet, le budget est le document le plus important de l'administration municipale. C'est le document-référence qui guide l'action de la Ville au quotidien. Il annonce les priorités, identifie les actions immédiates et enclenche le travail sur les engagements à plus long terme.

J'ai confiance que les citoyens et les citoyennes y verront la concrétisation d'une volonté ferme de moderniser et d'assainir leur administration municipale et de construire Terrebonne à la hauteur de leurs aspirations.

PRISE DE CONSCIENCE DU POINT DE DÉPART

Pour prendre la mesure du défi auquel nous faisons face, il importe de faire l'inventaire de la situation dont nous héritons.

Loin de moi la volonté de vouloir faire le procès du passé, mon désir est de regarder l'avenir avec optimisme. Je remercie les membres du conseil et la direction générale d'avoir eu l'audace de présenter un budget fidèle à la réalité.

AU PLAN FINANCIER

À mon arrivée à l'Hôtel de Ville, j'ai relevé des défis importants dans le portrait financier de notre communauté :

- *Notre dette est préoccupante;*
- *Nos réserves sont au plus bas;*
- *Nos charges fiscales sont élevées et souvent inéquitables envers les citoyens;*

- *Et récemment, des surplus non récurrents ont été utilisés pour financer des dépenses récurrentes.*

Chères citoyennes, chers citoyens, n'ayez crainte, il n'y a pas que du négatif à vous énumérer. Au contraire :

- *Développement du territoire 360 m \$ d'ici 18 mois;*
- *Économie forte- 1% plus élevé que l'économie Québécois et beaucoup d'emplois;*
- *Population jeune.*

AU PLAN DE LA TRANSPARENCE ET DE LA SAINTE GESTION

Au plan de la transparence et de la saine gestion. Un changement de culture était nécessaire. Jeudi dernier vous avez, en toute transparence, eu une présentation budgétaire qui se voulait pédagogique et ouverte à vos questions. Merci à toutes et à tous d'y avoir assisté, car cette façon sera dorénavant la formule adoptée par cette administration.

Mesdames et messieurs, membres du conseil, le contexte financier de notre ville est un défi que nous relèverons tous ensemble. Il nous motivera à reprendre notre ville en main. Pour offrir aux citoyennes et aux citoyens de Terrebonne une ville plus performante, plus équitable et plus transparente.

Une administration à la hauteur du potentiel de Terrebonne. Et quel potentiel nous avons !

Et pour n'en décrire qu'un seul, voici 4 chiffres que je veux partager avec vous. Ils donnent, je crois, toute la mesure de notre potentiel et du défi qui est devant nous :

- *20 % de notre population a entre 0 et 14 ans;*
- *40 % de notre population a moins de 19 ans;*
- *L'âge moyen est de 38 ans, soit 3 ans de plus jeune que la moyenne québécoise.*

En novembre dernier, ce renouveau démographique a donné lieu à un renouveau démocratique. La population de Terrebonne est jeune, énergique et moderne. Le temps est venu de lui offrir une administration municipale à son image.

PRÉSENTATION DES 3 AXES

Pour y arriver, 3 axes vont animer et guider l'action de l'administration.

- *Rigueur et performance;*
- *Équité;*
- *Transparence et ouverture.*

Ces trois axes seront les piliers de ce budget. Davantage, ils guideront l'action de l'administration pour l'ensemble de ce mandat.

AXE 1 : RIGUEUR ET PERFORMANCE

Premier axe guidant notre action sera la rigueur et la performance. Cela se traduira par une gestion exigeante au présent et responsable face à l'avenir. Cela se traduira aussi par une modernisation du fonctionnement de l'administration municipale.

AUGMENTATION LIMITÉE À 1 %, SOIT INFÉRIEURE À L'INFLATION

Évidemment, lorsqu'on parle de rigueur dans un budget, le test premier de crédibilité est le niveau de taxe que nous chargeons aux citoyens de Terrebonne.

En conséquence, j'annonce — tel que promis lors de l'élection — que la hausse du taux de taxe foncier résidentiel sera plafonnée à 1 %, soit inférieure à l'inflation de 1,7 %.

RÉTABLISSEMENT DE L'INTÉGRALITÉ DU COMPTE DE TAXES SUIVANT LA « SUSPENSION DE 2017 »

Il nous faut cependant ajouter le rétablissement de l'intégralité du compte de taxes.

C'est-à-dire celle de la situation avant l'année 2017.

Lors de cette année électorale, l'administration précédente avait décrété une « suspension » d'un an de deux taxes importantes, soit le contrôle des insectes parasites et celle pour le transport en commun.

2016 vs 2017

Je vous le concède, la suspension des deux taxes en 2017 fausse un peu la donne dans la comparaison avec 2018. Par contre, nous gardons le cap, d'ici 2021, pour battre l'IPC et améliorer le portrait général des finances de la Ville, soyons clairs : pelleter vers l'avant ne serait pas une option.

LES EFFORTS DE RÉDUCTION DES DÉPENSES AU SEIN DE LA VILLE

La vie de la ville est par nature une notion long terme. C'est de cette façon qu'il nous faut penser l'administration de la Ville — dans tous les aspects. Sur les infrastructures, sur l'achat ou la vente d'actifs, sur le développement de nouveaux quartiers, etc. Il faut cesser de réfléchir la Ville sur un simple horizon d'un an à la fois — et ce budget annonce le début de cette transformation.

Pour y arriver, nous allons dans le courant de cette année, doter la Ville des outils de gestion moderne dont elle a grandement besoin :

- Une politique de gestion de la dette — afin de prendre la pleine mesure de nos obligations et marges de manœuvre futures ;*
- Une politique de prévisions budgétaires sur le long terme — afin, par exemple, d'être capable de faire face aux besoins futurs des jeunes familles;*

- *Un programme d'immobilisation — le PTI — mieux conçu, présenté sur une période plus longue que trois ans et qui permet un suivi clair d'une année à l'autre;*
- *Une politique de gestion de nos actifs — comme notre flotte de véhicule et nos immeubles — dont il faut maximiser l'utilisation;*
- *Une révision en profondeur de l'organisation du travail — afin d'augmenter notre productivité et de réduire le recours systématique aux heures supplémentaires.*

RECONSTITUTION DES RÉSERVES ET BONNE GESTION

Au fil des dernières années, le classique était de boucler le budget à la 11^e heure en faisant des ponctions dans les réserves libres de la Ville. Elles ont déjà été de plusieurs millions, elles se trouvent aujourd'hui au plus bas, réduisant d'autant notre marge de manœuvre. Animés par le souci d'une gestion prudente et responsable, nous allons, année après année, reconstituer nos réserves. Notre objectif est simple : un surplus cumulé de 5 % du budget d'ici 2023.

Pour donner le ton à ce changement de culture, j'annonce également que mon administration se donne un objectif spécifique : trouver des économies supplémentaires de 0,5 % au cours de l'année 2018.

Pour mener à bien cette tâche, il faut que cette priorité se reflète au sein de l'administration municipale. J'annonce donc le renforcement de la direction générale afin de pouvoir mieux se consacrer à la planification stratégique et la transformation de l'administration. Un directeur général adjoint sera embauché afin de soutenir le travail de messieurs Sauriol et Turcotte.

AXE 2 : ÉQUITÉ

Le deuxième axe guidant notre action sera celui de l'équité. C'est-à-dire que Terrebonne soit une Ville plus équitable envers ceux qui ont les besoins les plus importants et envers ceux dont la contribution est la plus importante — je pense en premier lieu aux jeunes familles et aux citoyens des secteurs résidentiels.

- *Nulle part ailleurs l'iniquité de notre fiscalité municipale n'est-elle plus visible que dans le niveau de la tarification de l'eau. À Terrebonne, le coût de production d'un m³ est de 65 ¢. C'est le prix qui est facturé au secteur résidentiel. Or, le coût facturé au secteur commercial est de (50 ¢/m³). Pour l'industriel, c'est 18 ¢/m³, soit 3 fois moins que le coût facturé aux familles de Terrebonne. Cette situation prend fin avec ce budget. Au nom de l'équité, la tarification de l'eau sera uniformisée.*
- *Cette volonté d'équité se verra aussi dans la répartition du coût des infrastructures dans les nouveaux développements. Historiquement, lorsqu'un promoteur construisait un nouveau quartier, la pratique était de transférer à la Ville et à ses citoyens — sous forme de taxes spéciales — le coût pour la construction des rues, des trottoirs, aqueducs et*

égouts. Ces taxes spéciales finissent par créer une iniquité grandissante entre les comptes de taxes des citoyens de Terrebonne ou sinon tout simplement ajouter aux taxes générales des citoyens.

Dorénavant, comme l'indiquent les meilleures pratiques, ce sera aux promoteurs de supporter ces coûts.

- Ceci dit, le développement de la ville est une excellente nouvelle pour Terrebonne. Cela amène un nouveau rythme et la Ville doit pouvoir suivre. Il faut s'assurer du respect des règles que nous mettons en place et de l'efficacité de leurs mises en œuvre. À ce titre, j'annonce que Terrebonne renforcera sa division d'urbanisme, notamment via l'apport de 2 nouveaux techniciens en urbanisme.
- L'équité n'est pas qu'une question de taux de taxes, c'est aussi une question de services municipaux. C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que la Ville de Terrebonne augmentera le budget des camps de jours. Entre autres, afin que les enfants ayant des besoins particuliers aient — comme tous les autres enfants de Terrebonne — accès à un camp de jour 5 jours/semaine. Tous les citoyens — et tous nos enfants — sont égaux face aux services municipaux.
- Dans une ville où 40 % de la population a moins de 19 ans, le loisir et le développement social se doivent d'être au cœur de la mission essentielle de l'administration municipale c'est donc avec une fierté toute particulière que j'annonce que nous élaborerons une nouvelle politique culturelle et de développement social d'ici 2 ans.

AXE 3 : TRANSPARENCE ET OUVERTURE

Enfin, le troisième axe qui guidera notre action sera celui de la transparence et de l'ouverture.

Soyons clairs, s'il faut à Terrebonne, plus que sur tout autre enjeu, marquer une coupure avec le passé, c'est au niveau de la transparence et de l'ouverture de l'administration municipale. Pour cela, il ne suffit pas d'avoir des nouvelles personnes en place. Il nous faut aussi de nouvelles manières de fonctionner, des nouveaux outils.

C'est une tâche critique et des plus importantes. Elle sera au cœur du quotidien de mon administration.

OUVERTURE, TRANSPARENCE ET CONSULTATION PRÉ BUDGÉTAIRE

Tout d'abord,

- *Comme nous avons commencé cette année, le budget sera dorénavant le fruit d'un large processus de consultation. L'information budgétaire et celle sur l'état de la Ville seront partagées avec le conseil et les citoyens. Et dès l'an prochain, la présentation publique pré budgétaire sera faite au moins 2 mois avant l'adoption du budget afin de laisser à tous le temps de contribuer à l'exercice. Je le dis clairement : c'est votre Ville. C'est votre budget.*
- *Par ailleurs, dans la préparation de ce budget, il est arrivé à quelques reprises de voir des informations qui ne présentent pas la Ville sous son plus beau jour. Nous avons fait le choix de vous les partager. Le temps où l'administration apposait un filtre politique sur l'information présentée aux citoyens est terminé. Cela sera peut-être plus exigeant, mais c'est un engagement ferme. On ne cache rien à ses patrons. **Dans une ville, ça veut dire : on ne cache rien aux citoyens.***

METTRE LES MEMBRES DU CONSEIL DANS LE COUP

- *Dans ce souci d'ouverture. Il ne peut y avoir que le maire d'impliqué. Il y a aussi le conseil. Je tiens donc à mettre à contribution tous les élus du conseil, pas seulement au moment des séances mensuelles du conseil, mais également dans la détermination des grands objectifs longs termes de l'administration de la Ville. Par exemple, une première tâche sera une commission du conseil chargée de faire des recommandations sur la modernisation de notre politique de gestion du matériel roulant et des immeubles.*

RÉVISION PERMANENTE DES DÉPENSES PAR LA COMMISSION DES FINANCES.

La transparence et ouverture sont synonymes d'intégrité. Mais encore faut-il s'en donner les moyens. En conséquence :

- *J'annonce la mise sur pied prochaine du bureau de l'intégrité pour lequel nous octroyons une somme initiale d'un demi-million de \$. La possible jonction de nos efforts avec le bureau de l'éthique de la Ville de Laval pourrait également renforcer l'ampleur de son expertise et la force de son action.*

Par ailleurs, même si j'en fais aujourd'hui l'annonce, j'insiste sur une chose. Le maire ou qui que ce soit dans son administration ne dirige pas le bureau. Le bureau ne travaille pas pour le maire. Son indépendance ne peut et ne doit jamais être atteinte.

- *J'annonce également la mise sur pied d'un comité mixte regroupant le vg et le bureau dont le mandat sera également de faire des recommandations sur l'optimisation de nos processus et la lutte au gaspillage. J'annonce par ailleurs que ces recommandations seront publiques.*

POLITIQUE SUR LA LUTTE À LA CORRUPTION ET LA COLLUSION.

- *À ces efforts externes, nous avons aussi un travail à faire à l'interne. Et nous nous mettons déjà au travail afin de mettre en place, dans le courant de cette année, une politique novatrice pour la lutte à la corruption et à la collusion dans l'attribution des contrats. Avec l'adoption du projet de loi 122, nous comptons bonifier notre politique de gestion contractuelle.*

INDÉPENDANCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE/NON-INGÉRENCE DU POLITIQUE

Par ailleurs, il y a un point important que je souhaite aborder dans le contexte de la transparence et de l'intégrité. Et je veux profiter de la présence des principaux fonctionnaires de la Ville pour mentionner un changement important dans les rapports entre le politique et l'administratif.

Trop souvent par le passé, la distinction entre le politique et l'administratif étaient parfois difficile à faire. Cela est désormais terminé.

Comme maire, je crois profondément au rôle essentiel d'une fonction publique indépendante du politique, libre de toutes représailles ou ingérence indue. Les élus administrent. Ils ne gèrent pas la ville au quotidien.

Ils n'accordent pas de contrat directement.

Ils n'accordent pas de subvention directement.

Ils n'embauchent pas directement.

Comme élu, je souhaite entendre vos meilleurs conseils, non pas ce qui pourrait me faire plaisir, à moi ou à mon parti. C'est ainsi que vous servirez au mieux le conseil et plus important encore, les intérêts supérieurs des citoyens de Terrebonne.

- *Mesdames et messieurs les élus, je vous invite à respecter l'indépendance et le processus de la fonction publique.*
- *M. Le chef de cabinet, je vous charge de vous assurer que tous les employés politiques fassent de même.*

Cet engagement pour le respect du processus d'analyse viendra renforcer nos efforts de lutte à la corruption et à la collusion dans l'examen des contrats. Qu'on se le dise, pour les petits permis comme pour les gros contrats, tous seront égaux face aux processus de la Ville. M. Le directeur général, je vous demande de veiller personnellement à ce que cela soit le cas.

EXIT AXE 3

Même avec toutes ces mesures et toutes ces annonces, on ne peut se dire « mission accomplie ». Le travail pour plus de transparence et la lutte à la corruption/collusion n'est jamais terminé. C'est un engagement qui doit se vivre — et se renouveler — au quotidien.

À ce titre, nous recevrons d'ailleurs bientôt le diagnostic organisationnel réalisé par l'ENAP. Je m'engage d'ailleurs à le partager, sans filtre avec le conseil et la population.

CONCLUSION

Arrivé en poste il y a moins de 10 semaines, ce serait vous mentir que de dire – ou naïf de croire – que nous allons tout régler avec ce budget... de l'an 1.

En vérité, notre travail ne sera pas terminé à la fin de cet exercice budgétaire. Mais il met en place les bases d'une transformation fondamentale de notre administration municipale.

Rigueur. Modernité. Équité. Voilà ce qui animera votre administration municipale au cours de la prochaine année et du présent mandat. Notre engagement est clair : reprendre notre ville en main pour nous donner une ville plus performante, plus juste, plus transparente.

Si la tâche est gigantesque, ne perdons pas de vue combien nous sommes privilégiés d'avoir cette responsabilité. Terrebonne est une ville exceptionnelle et notre potentiel est immense. Il n'en tient qu'à nous de le faire éclore.

MERCI.

RÉSOLUTION NO : 03-01-2018

PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance

APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2018 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 226 651 700\$, tel que décrit ci-dessous :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	183 637 400 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 279 100 \$
Services rendus aux municipalités	13 658 100 \$
Autres revenus	20 098 100 \$
Transferts	3 979 000 \$
Total des revenus	226 651 700 \$

CHARGES

Administration générale	29 647 800 \$
Sécurité publique	50 413 600 \$
Transport routier	34 234 600 \$
Hygiène du milieu	30 567 700 \$
Santé et bien-être	100 000 \$
Aménagement et génie	8 863 400 \$
Loisirs et culture	29 546 300 \$
Frais de financement	14 056 200 \$
Sous total des dépenses	197 429 600 \$
Remboursement dette à long terme	29 780 200 \$
Remboursement fonds de roulement	2 228 400 \$
Affectations	(2 786 500) \$
Total des charges et affectations	226 651 700 \$

Le vote est demandé.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Caroline Desbiens et Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Robert Morin et Jacques Demers votent pour l'adoption de la présente résolution.

Madame la conseillère Nathalie Lepage et messieurs les conseillers André Fontaine, Robert Brisebois et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 04-01-2018

PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance

APPUYÉ PAR : Serge Gagnon

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 au montant de 252 604 000 \$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

Le vote est demandé.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Caroline Desbiens et Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Robert Morin et Jacques Demers votent pour l'adoption de la présente résolution.

Madame la conseillère Nathalie Lepage et messieurs les conseillers André Fontaine, Robert Brisebois et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 05-01-2018

PROPOSÉ PAR : Dany St-Pierre

APPUYÉ PAR : Simon Paquin

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
